

Communiqué de presse

3730 signatures pour la Pétition du personnel du secteur sanitaire parapublic vaudois pour une mise à niveau des salaires de la CCT-SAN avec ceux de la CCT-HRC et du CHUV !

Les organisations syndicales et professionnelles signataires de la CCT-SAN remettent ce jour au Grand conseil la pétition du personnel de la santé parapublique contre le Décret InvestPro qui sera débattu dès la rentrée du mois d'août par le Parlement. Le dépôt de la pétition, lancée à la fin mai, sera accompagné d'une action du personnel aujourd'hui à 17h00 devant l'entrée du Grand Conseil, Place du Château à Lausanne.

Par cette pétition, nous demandons au Grand conseil de modifier le décret InvestPro, insuffisant pour lutter contre la très grave pénurie de personnel dans le secteur de la santé parapublique, soumis à la CCT-SAN, et comprenant le personnel des hôpitaux régionaux, EMS et soins à domicile.

Nos demandes portent sur les principaux suivants :

- **L'inclusion dans le projet de l'ensemble du personnel du secteur.** InvestPro est une mesure d'application de l'initiative pour des soins infirmiers forts, et actuellement, le projet ne cible que le personnel soignant « qualifié » en excluant les Auxiliaires Santé Croix-Rouge et Aides-soignantes, qui représentent jusqu'à 75% du personnel en EMS, ainsi que d'autres catégories hors soins. Sachant que ces professions sont également touchées par la pénurie de personnel, nous exigeons, par égalité de traitement, qu'elles bénéficient des mesures du plan InvestPro.
- **L'augmentation des moyens financiers.** Pour lutter contre la pénurie de personnel dans la santé parapublique, il est capital et urgent de fidéliser le personnel de santé encore en activité et de stopper l'érosion. Pour cela, il faut augmenter drastiquement les salaires et améliorer les conditions de travail. Actuellement, le personnel de la santé parapublique vaudoise est doublement discriminé. Par les cantons alentours qui offrent des conditions salariales plus favorables, mais également par le CHUV et l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) qui, pour un même travail, octroient des salaires beaucoup plus élevés ! La pétition demande la mise à niveau des salaires du personnel de la CCT-SAN avec les rémunérations de la CCT-HRC. La suppression des inégalités salariales entre travailleuses et travailleurs du réseau CCT-SAN et le personnel de l'Hôpital Riviera-Chablais doit être inscrite et garantie par le décret InvestPro, ainsi que l'allocation des moyens afférents, soit env. 90 millions supplémentaires, pour augmenter les salaires de façon pérenne. Les 10 millions proposés actuellement par le Conseil d'Etat, rapportés aux plus de 15'000 EPT soumis à la CCT-SAN ne représentent que des peanuts. Nous demandons également des clarifications sur les mesures d'amélioration des conditions de travail qui restent floues quant à leur application et leur financement.

La pétition, signée essentiellement par des soignant.e.s et des employé.e.s de la santé demande également à ce que les organisations professionnelles et syndicales signataires de la CCT-SAN, tenues hors des démarches du programme InvestPro, soient associées aux discussions et négociations relatives à la lutte contre la pénurie de personnel.

Lausanne, le 20 août 2024

Contact :

Catherine Friedli, Syndicat des services publics, 079 962 89 93

Bernard Krattinger, Fédération syndicale SUD, 079 542 62 58